

GRILLE TARIFAIRE 2026

dernière mise à jour le 09 avril 2025 / application au 01/01/2026

CODE	Type	Prix HT	Taux TVA	Prix TTC
DE	Droit d'entrée	16.67 €	20 %	20.00 €
HORS marché public				
COTI	Cotisation forfaitaire annuelle	103.80 €	20 %	124.56 €
INT	Cotisation forfaitaire intérim	103.80 €	20 %	124.56 €
REGU	Facture des nouveaux noms	103.80 €	20 %	124.56 €
PEN	Pénalité pour absence	103.80 €	20 %	124.56 €
TNS	Travailleur Non Salarié	103.80 €	20 %	124.56 €
Marché public				
COTI-COLL	Cotisation forfaitaire annuelle collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €
REGU-COLL	Facture des nouveaux noms collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €
PEN-COLL	Pénalité pour absence collectivité	95,00 €	20 %	114,00 €

Pénalité pour absence, article 14 du Règlement Intérieur

Les rendez-vous non excusés dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) avant le rendez-vous, pénalisent à la fois l'équipe médicale qui organise en amont les vacances et impactent les demandes des autres adhérents en attente de rendez-vous.

L'AST Beaucaire se réserve le droit de facturer le rendez-vous non honoré au tarif annuel et de ne pas convoquer à nouveau le salarié concerné.

La mutualisation des cotisations, article 12.1 du Règlement Intérieur

Conformément au décret n°2023-547, les salariés occupant des emplois auprès de plusieurs employeurs doivent faire l'objet d'un suivi mutualisé de leur état de santé.

Se rapprocher du secrétariat pour en connaître les conditions